



Le Petit Eudiste

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X
PRIEURÉ SAINT-JEAN-EUDES

TRIMESTRIEL - N° 215 - JUIN 2020 - 1€

ÉDITORIAL

En la fête du Bon Pasteur

1

Obsèques de M. Guy Pipon

3

Sainte Jeanne d'Arc

6

Dieu dans l'Histoire par Marie

8

Marie, notre Mère

9

Les douze colonnes de l'Église

10

Chronique du prieuré

12

Prieuré Saint-Jean-Eudes

1, rue des Prébendes
14 210 Gavrus
Tél. : 02 31 08 03 85
14p.gavrus@fsspx.fr

En la fête du Bon Pasteur



26. — EVANGILE DU 2^{me} DIMANCHE APRES PAQUES.

Le pasteur des âmes donne sa vie pour ses brebis. Que doit-il faire aujourd'hui ? Que doit-il dire ? Comment doit-il vivre ? Comment doit-il éclairer les consciences, quitte à déplaire à quelques-uns ? Quel chemin doit-il emprunter et suivre ? Sur quelle voie doit-il guider les âmes qui lui sont confiées ou qui se confient à lui ? Telles sont les questions qui se posent au pasteur des âmes avec une actualité renouvelée dans les circonstances présentes, complexes, délicates certes, mais qui dissimulent mal une persécution feutrée. Les mesures vexatoires dont le culte divin fait l'objet le manifestent. Devant ce fait patent, resterons-nous perplexes, tiraillés entre la tentation du tout ou rien, d'une plate soumission d'un côté, et celle d'une révolte brouillonne, de l'autre ?

Illustrons notre propos avec ce que nous avons subi pendant deux mois et que nous continuons de subir, sous une autre forme, depuis le succès aux conséquences ambiguës des référés-liberté portés il y a peu devant le Conseil d'État.

Sur l'ordre du gouvernement – devancé qui plus est par la hiérarchie ecclésiastique – devait-on fermer nos églises, refouler les fidèles, mettre fin à toute célébration publique de la Sainte Messe ? Une certaine résistance était-elle légitime, le demeure-telle, ou devions-nous, à l'inverse, et devrions-nous toujours nous plier scrupuleusement à ce qui nous était et nous est intimé ?

À la suite d'un confrère du séminaire d'Écône, nous appuierons notre réponse sur le magistère de l'Église, et en l'espèce sur l'encyclique *Immortale Dei* du pape

Léon XIII. En bref, qu'enseignait-elle sur le point qui nous intéresse ? *De même qu'il n'est permis à personne de négliger ses devoirs envers Dieu – le plus grand commandement étant d'embrasser et d'esprit et de cœur la vraie religion – ainsi les sociétés politiques ne peuvent-elles sans crime se conduire comme si Dieu n'existait pas, ou se passer de la religion comme étrangère et inutile.* Si les biens extérieurs – les richesses – sont ordonnés au bien-être corporel de l'homme, ce bien-être corporel est lui-même ordonné au bien naturel de l'âme, et ce dernier à la fin dernière surnaturelle dont l'Église a la charge. Cette hiérarchie des biens entraîne à sa suite une hiérarchie des pouvoirs auxquels il incombe de procurer ces biens. Si l'État a bien pour fin, entre autres choses, de préserver la santé publique et de neutraliser les effets d'une maladie contagieuse – qui le nierait ? – dans le même temps l'Église a pour fin d'assurer l'exercice du culte dû à Dieu, et de déterminer les conditions concrètes de la sanctification du dimanche en telles circonstances données. Le pouvoir de l'État et le pouvoir de l'Église s'exercent donc chacun dans son ordre, mais ajoutons que pour être distincts, ces pouvoirs n'en sont pas pour autant séparés. Saint Thomas d'Aquin l'enseigne formellement : *c'est au pape que revient le soin de la fin dernière, et c'est à lui que doivent se soumettre ceux à qui revient le soin des fins intermédiaires, et c'est par ses ordres qu'ils doivent être dirigés.*



Précisons : l'État est subordonné à l'Église dans la mesure exacte où son rôle est de mettre le bien temporel dont il a la charge au service du bien éternel dont l'Église a la charge. Par conséquent, interdire ou limiter le culte pour neutraliser une épidémie est de la part de l'État non seulement illégitime – un criant abus de pouvoir – mais absurde, à bien considérer, puisque la neutralisation de l'épidémie doit avoir pour fin légitime de favoriser d'une manière ou d'une autre l'exercice du culte : oui, pas seulement illégitime mais absurde, à moins de substituer le désordre à l'ordre, à moins d'inverser les fins, à moins de mettre l'exercice du culte au service de la santé ! Et s'il arrive que dans tel cas particulier il ne soit pas possible de protéger suffisamment la santé publique tout en continuant d'offrir à Dieu un culte selon la manière ordinaire, c'est bel et bien à l'autorité ecclésiastique qu'il appartient de déterminer la forme particulière réclamée par les cir-

constances, et ce, éventuellement, sur *préconisations* de l'autorité civile. Tout cela s'explique par la cause finale. Mais il est vrai, hélas !, que le monde moderne l'a évacuée au point de nous contraindre à vivre ce qu'on peut appeler le *temps de l'inversion*.

Remarquons que l'État qui prétend hypocritement se séparer de l'Église l'asservit dans la réalité en lui déniait toute mission surnaturelle, et même toute importance. À ses yeux l'Église ne fournirait pas des biens nécessaires ! L'État laïciste, qui réduit l'homme à un amas de cellules, se fait sacristain d'une manière inédite, ou plutôt garde-chiourme avec l'espoir que le condamné disparaîtra bien vite, de son propre consentement, qui plus est. Oui, la tyrannie laïciste se double d'une lâcheté des autorités de l'Église enseignante qui admettent, depuis le Concile Vatican II et la fameuse déclaration *Dignitatis Humanae* que l'Église, l'arche du salut, fondée par Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, soit réduite au droit commun appliqué aux associations ordinaires.

Insistons pour nous en indigner. Sauf exceptions remarquables, les autorités ecclésiastiques ont approuvé les mesures étatiques, et ont même enchéri sur elles, les ont devancées, ont approuvé l'inversion des fins, ont souvent fermé les églises, ont cadenassé l'entrée du sanctuaire de Lourdes jusqu'à la mi-mai, séquestré la Sainte Vierge, guérisseuse des corps et des âmes. Tous les malades depuis cent cinquante ans se sont donné rendez-vous aux pieds de l'Immaculée. Si jamais une maladie s'était propagée à partir du lieu saint, nos ennemis l'auraient trompé, et nous le saurions !

Que faut-il faire ? Tout d'abord penser droitement, nourrir des convictions solides qui nous permettront d'agir à contre-courant, de refuser de baisser l'échine, d'approuver le nouvel esclavage à la chinoise qu'on nous prépare. Nous aimerons à méditer les paroles tombées des lèvres de notre divin Sauveur : *Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme* (Mc. 8, 36) ? Oui, que sert à l'homme de vaincre l'épidémie s'il vient à négliger son âme en perdant l'habitude d'aller à la messe le dimanche ? *Il vaut mieux entrer boiteux dans le Royaume de Dieu, avec un seul œil dans la vie éternelle que d'être jeté avec ses deux jambes, ses deux yeux au feu de la géhenne* (Mt. 18, 9).

Obsèques de Monsieur Guy Pipon

Par l'abbé Philippe Nansenet

Monsieur Guy Pipon vient de nous quitter à la veille de ses quatre-vingt-quatorze ans, bien tôt, trop tôt. Ne laisse-t-il pas deux sœurs aînées plus que centenaires ? Malgré des signes de déclin, sa constitution vigoureuse, son appétit de jeune homme, ne laissait pas présager une fin si rapide. Nos vies sont dans la main de Dieu !

Et nous tous qui vivions à ses côtés, nous n'avions pas compris qu'elle était ce juste dont parle le proverbe et sans lequel il n'est de village qui tienne – Ni ville – Ni notre terre entière. Soljenitsyne le dit d'une babouchka, soutien inconscient d'une communauté, et qui meurt d'une manière tragique, écrasée par un train. C'est ainsi que s'achève la nouvelle intitulée *la Maison de Matriona*. À l'inverse, nous pouvons dire que nous qui vivions aux côtés de M. Guy Pipon, nous avons compris dès l'abord qu'il était ce juste dont aucun proverbe français ne parle à notre connaissance, mais sans lequel il n'est ni famille qui tienne, ni paroisse, ni chrétienté. Pourquoi ? Parce qu'il savait d'une manière vitale que l'homme est créé pour louer, adorer et servir Dieu, qu'il est appelé à une vie qui se situe au-dessus des exigences de sa nature, qu'il lui faut se laisser appliquer le Sang du Rédempteur. Il est un but à atteindre, à ne jamais perdre de vue. La vie ici-bas consiste à gagner le Ciel.

M. Guy Pipon est né en la fête de saint Pie V, le 5 mai 1926, à Douvres-la-Délivrande ; il a été baptisé dans l'église Saint-Rémi, s'est marié le 5 mai 1949 dans cette même église Saint-Rémi et a reçu les derniers sacrements en la fête de saint Fidèle de Sigmaringen, le 24 avril dernier, dans la maison de retraite de Douvres où il avait dû entrer — à sa demande même — il y a quelques mois, en raison de ses infirmités. Il s'était installé depuis peu

dans la maison qui avait appartenu à ses beaux-parents, rue du Presbytère.

M. Pipon est né dans la maison qui appartient présentement à sa sœur aînée, Mme Houtmann. Il a mené sa vie d'homme, d'époux et de père de famille à Douvres, rue de la Fontaine, où, en compagnie du frère Nicolas, j'ai pu pendant quelques années, de premier dimanche en premier dimanche du mois, passer quelques heures bien réconfortantes dans une vraie famille chrétienne militante, après avoir nourri du Pain des anges le vénérable vieillard que le poids des ans avait commencé de retenir éloigné de la chapelle Saint-Pie X, dans le quartier du Vagueux. Dans la salle-à-manger pour le repas, et dans le salon autour de l'âtre pour l'apéritif et le café, chacun avait sa place attitrée. Des livres de doctrine ou d'histoire, posés sur des tables basses, manifestaient que l'on continuait de se cultiver dans ce foyer. On conversait à la française avec parfois une certaine vivacité, mais en raison de sa surdité, M. Pipon avait de plus en plus de mal à intervenir. L'entente régnait : ce sont les ennemis de l'Église et de



Vous qui l'avez connu et aimé
Souvenez-vous dans vos prières de

Guy PIPON

rappelé à Dieu le 28 avril 2020
dans sa quatre-vingt-quatorzième année
muni des sacrements de la Sainte Église

*«Pour aller à Jésus, allons chrétiens, allons par Marie,
pour aller à Jésus, c'est le divin secret des élus»*

Saint Louis-Marie Grignon de Montfort

la France qui étaient attaqués et malmenés. On entendait battre le balancier d'une comtoise et l'hiver le feu crépiter dans la cheminée. Pendant le repas, mais avant le dessert, Emmanuel et le frère s'échappaient quelques instants dans le jardin. L'heure de repartir au Prieuré sonnait. On prenait quand même le temps d'admirer avec quel soin Emmanuel cultivait son potager.

À Douvres, M. Pipon exerça son métier d'agent d'assurances. À Douvres grandirent ses quatre enfants. *« Nous avons été si heureux ensemble – m'a confié Mme Pipon – et nous avons eu de bons enfants »*. Ces quelques mots, jaillis du cœur, se suffisent.

C'est à la chapelle même du Vaugueux que j'ai fait la connaissance de M. Pipon en août 2013. Il était encore plein de vigueur et tenait la sacristie en semaine. Il a même assuré cet office pendant le Triduum Pascal suivant, dans sa quatre-vingt-huitième année ! Mais n'allez pas croire qu'il m'était entièrement inconnu jusqu'alors. Dès le milieu des années quatre-vingt, au temps même où M. l'abbé de Jorna desservait Caen le dimanche à partir de Paris, à Auch, Béatrice Lebourg-Pipon, fille de Jacques, un frère cadet, m'entretenait de sa famille normande.

La vie de M. Guy Pipon s'est donc longtemps inscrite au sein d'une paroisse. M. Pipon a été de l'ancienne race des paroissiens de chrétienté ; il a formé le dernier maillon d'une chaîne millénaire. Si la rupture avec cet ancien monde n'avait pas été consommée à la suite du Concile, ses obsèques seraient célébrées dans l'église de son baptême et de son mariage, dans l'église Saint-Rémi. Et si nous ne connaissions ce temps étrange de confinement au sein même de cette rupture, ses obsèques seraient célébrées dans notre Chapelle Saint-Pie X, et tous les catholiques de la Tradition à Caen s'y presseraient avec d'autres, venus de loin. Les témoignages abondent.

Nous célébrons cette messe d'adieux le 2 mai, en la fête de saint Athanase. Cette circonstance est éclairante, car M. Pipon a placé toute sa vie sous le signe du combat de la foi, d'une foi en Jésus-Christ qu'il a toujours gardée intacte et pratiquée. Mais vint le Concile, funeste, qu'il refusa ; mais vinrent des heures de tâtonnement, avec un refuge provisoire et décevant dans l'église Saint-Étienne. À la suggestion des parents de Guirec Laurent, il se rendit avec son épouse à Ecône. Il y rencontra Mgr Lefebvre, à l'improviste, dans un couloir du séminaire. L'accueil fut large, cordial, et se termina par l'assistance au Saint Sacrifice de la Messe. À leur retour monsieur et madame rejoignirent le petit groupe de fidèles qui entouraient l'abbé Jehan de Bailliencourt dans la famille Liger-Belair et participèrent plus tard à l'aménagement et à l'ouverture de notre actuel lieu de culte où M. Pipon tint, pendant de longues années, la direction de la schola. À ce sujet, je puis vous lire le témoignage que Benoît Lenoir m'a spontanément adressé : *... si je devais revenir à l'essentiel, je dirais que M. Pipon était un grand amoureux au sens noble du terme de la liturgie tridentine, et qu'il appliquait à la lettre le Motu proprio de saint Pie X sur le chant grégorien. Nous répétions sans compter à la chapelle et à son domicile en vue de donner le meilleur de nous-mêmes lors de la Messe du dimanche. Madame Pipon savait apaiser ses quelques accès de colère : "mon chou, calme-toi !" une sainte femme, assurément ! Ne pas être présent demain aux obsèques constituera pour moi*

un sacrifice que j'offrirai bien volontiers pour le salut de son âme : c'était un grand homme, un vrai patriarche comme on n'en voit plus. Puisse Dieu lui ouvrir les portes du Ciel au jour qu'Il voudra.

Comment cerner le comportement de M. Pipon ? Pour complaire à mon jeune confrère, M. l'abbé Gélineau, féru de caractérologie, je dirai, ce que je tiens de sa fille Isabelle : il était pour partie bilieux et pour partie mélancolique. On m'a parlé à son sujet de *vitalité, de tempérament de feu. C'était un homme exigeant à la général Weygand, un amiral qui sut conduire son navire, et même un hobereau enraciné, tel qu'on en rencontre dans l'œuvre de Jean de La Varende, mais en plus vertueux, certes !* Actif, intraitable, rugueux, bougon, il l'était avec un parler juste, vrai, abrupt, mais qui cachait mal une générosité, un dévouement, une attention aux autres hors du commun. À madame Burais qui pleurait de fatigue à l'issue d'une longue étape du pèlerinage de Pentecôte, il dit : *Ma pauvre petite dame, mais je vais vous la monter votre tente !* Nous avons à la chapelle notre Gavroche, une enfant de la rue, maintenant octogénaire, qui apparaît et disparaît au gré des saisons et des pulsions. Prise d'un malaise dans la chapelle, elle fut secourue avec empressement par M. Pipon. Aujourd'hui encore, par reconnaissance, elle prie pour son bon Samaritain. M. Pipon avait à cœur d'accueillir les nouveaux venus, tâche importante et délicate, s'il en est. Il conduisait volontiers l'un ou l'autre à la Messe. Il a introduit des jeunes gens au service de l'autel. Il est à l'origine de conversions.

Nos paroissiens aujourd'hui quadragénaires ou cinquagénaires parlent à son sujet d'exemple offert, de référence, de point de repère, de pilier. M. Benoit Darras témoigne de son admiration. Une dame affirme que M. Pipon *n'entrera pas les mains vides au Ciel, car pour lui, c'est l'honneur de Dieu qui comptait avant toutes choses.* Une autre loue *le cher patriarche qui est allé rejoindre le Bon Pasteur.* De plus jeunes parlent de même : *sa flamme nous a éclairés.* Ce n'est donc pas sans raison, chère famille, que monsieur l'abbé de Jorna, supérieur du district de France de la Fraternité a tenu, en ce jour douloureux, à vous assurer par sa présence de son amitié sacerdotale. Cette présence à elle seule manifeste une estime peu commune. Ce déplacement en période de confinement a de quoi vous reconforter. Elle est aussi un encouragement à ce que chacun d'entre vous mette ses pas dans les pas du père, du grand-père, de l'arrière-grand-père qu'habitait un immense amour de l'Église : on tient bon ; on ne cède rien... par amour, pour préserver l'avenir, rendre possible à l'heure de Dieu un relèvement.

M. Pipon avait appartenu, vous ai-je dit, à la dernière génération des paroissiens d'autrefois. Il a appartenu ensuite à la première génération des chrétiens dits *traditionalistes* par attachement à la sainte doctrine et à la Messe de toujours. Cette génération a permis à Mgr Lefebvre de mener victorieusement son combat pour le sacerdoce. A ce combat, il fallait des soutiens, des relais, en milieu laïc. Il fallait que la prédication de Mgr Lefebvre correspondît à une attente, sous peine de se perdre dans le désert. Nous nous souvenons de l'ardeur de l'élite des familles catholiques à la fin des années soixante-dix. Elle a suscité un appel. Elle a répondu à un appel.

M. Pipon a reçu des coups, a connu des oppositions qui l'ont meurtri et quelque peu assombri. De plus, ses dernières années furent marquées par un déclin brutal, déclin qui l'affligeait, déclin dû à de petits accidents cardio-vasculaires. Le corps se fatiguait, mais cette fatigue n'avait pas de prise sur une foi inébranlable et une espérance vivace.

Du cher M. Pipon, nous voulons surtout que vous gardiez une dernière image, bien fraîche et consolante. Depuis la mi-mars, il vivait isolé, survivait dans sa chambre de maison de retraite, tout d'abord sans rapport avec l'extérieur, puis avec des contacts bien ténus avec les siens, au travers de la porte-fenêtre toujours close. On le voyait se dégrader. Lui ne pouvait pas comprendre la raison de cette réclusion. A force d'insistance, Isabelle obtint enfin de pouvoir l'approcher avec le prêtre pour que les derniers sacrements lui soient donnés. C'était le 24 avril dernier. Dans un premier temps, nous l'avons vu derrière la fenêtre. Il gisait sur son lit, à demi-dénué. On eût dit le pauvre homme Job ! Nous nous dissimulions mal Isabelle et moi notre appréhension. Comment nous accueillerait-il ? Il nous aperçut bien vite, nous sourit et nous fit signe d'entrer ... comme si cela était en notre pouvoir. On nous contraignit d'attendre pendant un quart-d'heure, le temps que les aide-infirmières l'apprentent. Quel retournement, la grâce avait agi, il était rendu à lui-même, pleinement conscient ! Il baisa avec ferveur le crucifix que je lui tendais. Ce n'est pas rien pour un homme que de faire ainsi fi de tout respect humain. C'est un gage

d'immortalité bienheureuse ! À la dernière Cène, Jésus dit : *le Père vous aime*. Et quelle raison en donne-t-il ? *parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis sorti du Père*. Et Dom Marmion de commenter : *Croire d'une foi pratique — qui nous livre à lui pour le servir — que Jésus, le Verbe incarné, est sorti du Père, est la meilleure façon de plaire à Dieu*. Cette façon de plaire à Dieu, M. Pipon l'a pratiquée abondamment.



SOUVENEZ-VOUS,

*ô très miséricordieuse Vierge Marie,
qu'on n'a jamais entendu dire
qu'aucun de ceux
qui ont eu recours à votre sainte protection,
imploré votre secours,
demandé vos suffrages,
ait été abandonné.*
*Animé d'une pareille confiance
ô Vierge des vierges, ô ma Mère,
je cours, je viens à vous et,
gémissant sous le poids de mes péchés,
je me prosterne à vos pieds.*
*Ô Marie, Mère du Verbe incarné
ne méprisez pas mes humbles prières,
mais écoutez-les favorablement
et daignez les exaucer.*
Ainsi soit-il.

Prière de Saint Bernard qu'il aimait à réciter

M. Pipon regretta ses fautes d'un *oui* clair et distinct, articulé d'une voix ferme. Isabelle lui remit le scapulaire autour du cou, et lui présenta à baiser une réplique de la Vierge à l'Enfant, sculptée par saint Louis-Marie Grignon de Montfort, ce qu'il fit avec empressement. Il remarqua la présence d'un pinson derrière la fenêtre, se montra calme, détendu, ouvert, présent d'esprit jusqu'au bout, et récita de manière distincte un *Notre Père*, trois *je vous salue Marie* et un *Gloire soit au Père*, ce que je ne l'avais plus vu faire depuis des mois.

En récitant la *Tessera* de la *Militia Mariae* ce matin, je n'ai pas pu ne pas penser à M. Pipon lorsqu'il est demandé au Seigneur de nous accorder la plénitude de la foi en Jésus et la confiance en Marie qui sont assurés de vaincre

le monde, de nous accorder une foi vive et animée par la charité, une foi ferme et inébranlable, courageuse, colonne de feu qui rappelle les morts à la vie et qui enflamme les tièdes.

Laissé à sa solitude par les malheurs du temps, M. Pipon a remis à Dieu son âme purifiée le 28 avril, en la fête de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, à la suite d'un œdème pulmonaire. Laissé à sa solitude ? Non pas, mais, nous en avons l'intime persuasion, en la douce compagnie de la Mère de Dieu tant et tant de fois priée par lui au cours d'une longue vie bien remplie. Il verra Celui en qui il a cru, ce Dieu qui est Jésus-Christ. Les Messes et nos suffrages ne lui manqueront pas, prenons-en la résolution. Pour lui, le cierge pascal s'allumera bientôt.

Ainsi-soit-il.



Sainte Jeanne d'Arc

Par l'abbé Prudent Balou

L'Église nous invite, dans sa liturgie du 30 mai, fête de sainte Jeanne d'Arc, à « chanter un cantique nouveau au Seigneur, car il a

fait des merveilles / *cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit* » (Ps. 97,1)

Quelle est cette merveille du Seigneur, que l'Église nous présente dans sa liturgie du 30 mai ? C'est la « vierge au cœur viril », la « vierge d'Orléans », « ...celle qui prie beaucoup pour son peuple et pour tout le peuple français... » *Haec est Joanna !* C'est Jeanne, la vierge au cœur viril !

Dieu a fait des merveilles en Jeanne, car elle a été suscitée par Lui, pour la défense de la foi et de sa patrie. C'est pourquoi, l'Église nous invite à offrir à Dieu un cantique d'action de grâce !

Voyons alors, chers fidèles, quelle est cette vierge au cœur viril et le rôle providentiel qu'elle a tenu dans l'histoire de France et de l'Église.

L'oraison de la messe de sainte Jeanne d'Arc, au 30 mai, précise qu'elle a été choisie par Dieu pour la défense de sa Patrie et de la Foi. Jeanne est une enfant du peuple de France, une héroïne nationale, une enfant de l'Église.

Jeanne, fille du peuple de France, Héroïne nationale.

Chacun sait le rôle providentiel tenu par Jeanne d'Arc pour sa patrie, la France. Sa vie toute simple, se divise en deux chapitres : le **temps des réussites** et le **temps des épreuves**.

Le temps des réussites

Fille d'humbles paysans de Lorraine, dans les Vosges, Jeanne voit le jour en l'an 1412, à Domrémy. C'est une fillette pieuse, simple, douce et innocente : la petite bergère de Domrémy

Âgée de treize ans, elle reçoit la visite du Ciel. Saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite l'entre-tiennent de sa mission qui est double. Les voix célestes demandent à la pieuse enfant de libérer le royaume de France de l'envahisseur et de faire sacrer à Reims le Dauphin. Pendant trois ans, la petite Jeanne est préparée par ces trois saints à sa mission : libérer la France et sacrer le roi à Reims.

En 1429, âgée de dix-sept ans, remplie d'une intelligence et d'une sagesse toutes divines, elle convainc le capitaine Robert de Baudricourt de la faire conduire à Chinon, auprès de Charles VII. À Chinon, Jeanne se trouve devant le Dauphin. Éclairée d'En-Haut, Jeanne expose à Charles VII la mission qui lui a été confiée. Charles VII est conquis par la sagesse de la bergère de Domrémy.

Premier prodige, merveille de Dieu, Charles VII donne une armée à cette jeune fille ignorante des lois de la guerre. Jeanne et son armée se rendent à Orléans, ville assiégée par les anglais depuis sept mois. Nous sommes en pleine guerre de Cent Ans, en plein conflit dynastique qui a pour enjeu la couronne de France. Ce conflit est apparu en 1328, à la mort de Charles IV, le dernier fils de Philippe le Bel.

En huit jours, au début du mois de mai 1429, Jeanne et son armée délivrent la ville d'Orléans assiégée : Jeanne veut bouter les Anglais hors de France ! Elle remporte plusieurs victoires sur les armées anglo-bourguignonnes, dont celle de Patay, victoires qui lui permettent de conduire Charles VII à Reims, où ce dernier est sacré le 17 juillet 1429. Par ses victoires, Jeanne a inversé le cours de la guerre de Cent Ans.



Jeanne, la Pucelle d'Orléans, devient l'héroïne nationale, et on pourra dire d'elle qu'elle est "l'honneur de son peuple", la nouvelle Judith, qui sauva son peuple, de l'envahisseur.

Le temps des épreuves

Puis vint le temps des souffrances, de l'ingratitude et de la malice des hommes, car « *le disciple n'est pas au-dessus du Maître, dit Notre Seigneur : ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi.* » Jeanne tente de délivrer la ville de Compiègne, assiégée par les Bourguignons. Le 23 mai 1430, la Pucelle d'Orléans est faite prisonnière par les "Français reniés", puis livrée aux Anglais à prix d'argent par Jean de Luxembourg, comte de Ligny.

Jeanne passe une année en prison. Déférée au tribunal ecclésiastique de Rouen que présidait l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, l'allié des Anglais, Jeanne, sans défense, fait face, à partir du 21 février 1431, à des juges iniques. Sous prétexte qu'elle s'habille en homme, et par le recours à des calomnies, notre héroïne est condamnée, comme hérétique, malgré la simplicité de sa foi et son attachement à l'Église. Seule lui reste l'amour de Dieu et l'encouragement des voix célestes.

Jeanne est menée Place du Vieux-Marché, à Rouen, le 30 mai 1431, où elle est brûlée vive. Elle avait dix-neuf ans. C'est ainsi qu'elle rendit sa belle âme innocente, chargée de mérites surnaturels à "Messire Dieu", le Roi des rois.

En 1455, à la demande du pape Calixte III, de Charles VII et de la mère de Jeanne, le procès en révision est confié à Mgr Thomas Basin, évêque de Lisieux. Ce dernier, après une enquête diligente, montre que le procès en condamnation pour hérésie avait été une véritable mascarade, une entreprise entachée de corruption, de dol, de calomnies, de fraudes et de malice.

Le 7 juillet 1456, Jeanne est réhabilitée ! Mais il faudra attendre quatre siècles pour voir Jeanne honorée par l'Église universelle. Le 18 avril 1909, saint Pie X béatifica Jeanne et le 30 mai 1920, Benoît XV l'éleva sur les autels. De plus, par un bref du 2 mars 1922, le pape Pie XI établit sainte Jeanne d'Arc patronne secondaire de la France.

La fête liturgique de Jeanne est placée au 30 mai, jour de sa naissance au ciel. Mais cette fête est solennisée le deuxième dimanche du mois de mai, pour concorder avec les cérémonies civiles qui appliquent la loi Barrès de 1920.

C'est ainsi que notre petite bergère de Domrémy, suscitée par Dieu, joua un rôle providentiel, pour la défense de sa patrie, la France : Jeanne est bien la gardienne et la protectrice de la Patrie !

Jeanne, fille de l'Église.

En se proposant de bouter l'ennemi hors de France, Jeanne d'Arc empêcha un prince anglais de monter sur le trône du Royaume. Elle préserva ainsi sa patrie, un siècle à l'avance, des hérésies et du schisme protestant : l'anglicanisme, qui sévira plus tard dans le royaume d'Angleterre. Elle fut donc suscitée par Dieu pour la défense de la foi catholique. Sans le rôle providentiel de sainte Jeanne d'Arc, la France aurait pu, elle aussi, verser dans le protestantisme !

L'Église chante en sainte Jeanne d'Arc cette force de Dieu qui agissait en elle et soutenait sa vaillance. Cette grâce de Dieu qui, d'une humble bergère, fit une sainte en même temps qu'une héroïne !

Sainte Jeanne d'Arc a porté sans peur la grande lumière de l'Évangile dans les événements complexes de l'Histoire. Elle nous apprend, surtout en nos temps malheureux, que lorsqu'un pays est marqué par la division, le découragement et la résignation, la foi qui puise à la Sagesse divine, offre au chrétien la capacité de trouver les moyens extraordinaires de se frayer malgré tout un chemin.

Sainte Jeanne d'Arc est aussi un bel exemple de pureté, un modèle de confiance en la Providence, qui seule, est capable d'écrire droit avec nos lignes courbes !

Daigne sainte Jeanne d'Arc, la vierge au cœur viril, raviver en nos cœurs la vaillance et l'amour, afin que, armés du courage et de la prudence surnaturels, nous combattions pour le règne du Christ-Roi ! *Messire Dieu, premier servi !* Ainsi soit-il.



MORT DE JEANNE D'ARC (1831)

Dieu dans l'Histoire par Marie

Par l'abbé Jean Gérard

Marie a manifesté la volonté du Bon Dieu et prépare le retour de Jésus pour qu'il soit le moins pénible possible aux hommes, ses enfants, parce qu'elle sait très bien que son Fils est juge. Il a beau être le Rédempteur, Il est obligé aussi d'être juge.

Jésus va venir de nouveau dans le monde. Il est tout naturel que Marie soit là pour préparer ce retour comme elle a préparé sa première venue dans le monde. Ajoutons que la qualité de Mère de l'Eglise et de chacune de nos âmes remplit la Sainte Vierge d'une sollicitude immense pour nous.

Quelle affection ont les mamans pour leurs enfants surtout lorsqu'ils sont jeunes ! Que dire alors du Cœur de Marie vis-à-vis de nous ! On le sent dans toutes ses apparitions. Et voilà pourquoi Marie est fidèle à accomplir son devoir d'état parce que Marie conserve un devoir d'état dans le Ciel. Elle est Mère ; une maman a des devoirs d'état ; elle les accomplit.

Et comme l'époque devient plus sinistre, comme les forces du démon sont déchaînées dans le monde, Marie a plus que jamais de la sollicitude pour ses enfants. Elle n'a pas manqué certes d'apparaître au cours des âges à des saints ou à des saintes. Mais qu'il y ait des manifestations de portée mondiale, comme nous en avons depuis la Révolution française, cela ne peut nous étonner.

La Sainte Vierge nous a toujours avertis ; elle nous a d'autant plus avertis que nous avons affaire à un adversaire redoutable, le démon, qu'elle ne redoute cependant pas.

Je mettrai une inimitié entre toi et la femme. Il est certain que la Vierge a écrasé la tête du serpent. Mais nous, nous ne l'avons pas écrasée. Nous ne l'aurons écrasée de manière définitive que le jour où le Bon Dieu nous accueillera dans son Paradis. C'est alors que nous ne courrons plus aucun risque.

Le mal n'est pas une abstraction ; le démon a une volonté bien précise. Le mal n'est pas dans les choses. Il est dans les personnes. Il est dans leur acte de volonté, dans les volontés créées et dans le choix qu'elles font d'elles-mêmes en opposition à Dieu.

C'est pourquoi, après que l'Apocalypse nous dit que parut un signe – une femme entourée d'étoiles – il ajoute qu'il en parut un autre : le dragon. Si le signe de la femme

entourée d'étoiles paraît, c'est parce que le dragon s'apprête à nous agresser. Le démon est le grand antagoniste de Dieu, le grand jaloux de Dieu et depuis toujours, il assiège l'homme et la femme pour les circonvenir et les dévoyer, comme il le fit au paradis terrestre.

Notez bien que le démon est assez malin pour aimer à lutter par personnes interposées. Il n'aime pas à se montrer. Il se masque. Le visage découvert, il serait identifié immédiatement. Il excite l'homme contre l'homme et il excite l'homme contre Dieu. Sa stratégie, c'est de détruire l'empire de Dieu et d'établir son empire à lui. Il a osé même proposer à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la troisième tentation, de Lui donner tous les royaumes qui, à ses dires, lui appartiennent. Ils lui appartiennent dans la mesure où ils sont plongés dans le péché. Quiconque commet le péché devient, dit Notre-Seigneur, esclave du péché et passe de ce chef sous la domination de Satan, le généralissime de l'armée du mal.

C'est en pleine bataille, en pleine Révolution, en pleine révolte que Marie a multiplié ses interventions. L'Apocalypse disait: un signe parut dans le Ciel, mais ce signe est également apparu sur terre. Jésus a pris les devants en 1673, 1674, 1675 et en 1689. Il est apparu à Paray le Monial, à Sainte Marguerite-Marie, pour lui révéler son Cœur plein d'amour. Il le fit parce qu'on était déjà à la fin des temps, et que la charité se refroidissait.

En 1689, juste un an avant sa mort, la Sainte eut révélation que Jésus voulait installer son culte dans le palais des rois : *Dis au fils de mon cœur ...* On ne sait si le message parvint à Louis XIV. Si oui, le roi ne jugea pas bon de s'y soumettre.

Toujours est-il, qu'un siècle après, en 1789, éclatait la Révolution française.

La France avait été comme Israël, infidèle à sa mission et ce fut le châtement. La France, fille aînée de l'Eglise, devenait officiellement, ce jour-là, la tête de la révolution. Et l'on comprend que Marie, sur l'ordre de Jésus, soit venue principalement en France depuis lors. Pourquoi? Parce que c'est de là que la Révolution est partie. Et c'est là que la Sainte Vierge Marie a commencé d'apparaître, d'intervenir ; c'est tout à fait remarquable. Paris étant la tête de la Révolution, c'est là que la Très Sainte Vierge a commencé d'apparaître, en 1830, rue du Bac.

à suivre ...

Marie, notre mère

Par l'abbé Philippe Nansenet

Dans sa liturgie, bien souvent, la Sainte Église applique à la Sainte Vierge ce qui est dit de la Sagesse éternelle de Dieu. C'est ainsi qu'elle place sur les lèvres de Notre-Dame le verset 17 du chapitre 24 de l'Écclésiastique : *Ego mater pulchrae dilectionis et timoris et agnitionis et sanctae spei*. La Liturgie semble donc faire dériver, découler de Marie notre vie spirituelle et surnaturelle. Est-il possible d'exalter davantage le rôle de Notre-Dame ? Elle est notre Mère et notre éducatrice.

Qu'est-ce que la sainteté au fond ? On a pu dire qu'elle est une éducation surnaturelle bien faite et aboutie, réussie, achevée. À cette éducation la Sainte Vierge prend part à un titre éminent ; à cette éducation, elle donne des soins constants, puisqu'elle est *la mère du bel amour, de la crainte, de la connaissance et de la sainte espérance*.

Dom Delatte avance que l'une des erreurs les plus préjudiciables à cette œuvre d'éducation surnaturelle à laquelle Notre-Dame prête la main consiste à penser que Dieu est un bien à conquérir, qu'on doit partir à son assaut.

Creatus est homo... L'homme est créé pour louer, adorer, servir Dieu et par ce moyen sauver son âme. C'est bien vrai, mais n'y a-t-il pas un certain danger à toujours partir de la création ? Ne convient-il pas de partir bien plutôt de la *recréation*, de la Rédemption ? Car Dieu ne nous a pas seulement créés, il s'est offert à nous d'une manière plus intime. Il n'est pas à conquérir, nous le possédons : *Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique*. Le Fils nous est donné à nous les baptisés... et nous ne le savons pas, ou le méconnaissons, ou l'oublions trop souvent.

L'un des buts de l'éducation est de développer dans l'être ce qu'il possède déjà, autrement dit de rendre explicite ce qui est présent d'une manière implicite, ou encore de désenvelopper ce qui est enveloppé, de faire croître ce qui est en germe.

La foi est plantée en nous au jour du baptême comme une semence. Qu'est-elle ? La racine de la vision. Dieu se voile ici-bas ; il se montrera dans l'autre monde. Dans l'autre monde, la foi est appelée à s'épanouir en vision. Mais dans les deux cas, sur la terre et au Ciel, Dieu se donne.

Nous en convenons, la foi est le point de départ de toute éducation surnaturelle. Mais que ferons-nous de ce préalable ? Avant de devenir vision la foi, à l'ordinaire, doit devenir connaissance. *Ego Mater agnitionis, je suis la Mère de la connaissance*. Cette connaissance est comme un moyen terme entre la foi et la vision. Fondée sur la foi, cette connaissance met Dieu à l'aise en nous ; elle lui laisse les coudées franches. Saint Paul s'écrie : *Que le Christ habite par la foi en nos cœurs. Christum habitare per fidem in cordibus nostris*.

Ce n'est pas Dieu qu'il faut conquérir. C'est notre âme qu'il faut conquérir à Dieu en rassemblant toutes nos forces vives dans l'unité. Une chaste crainte y aidera : *Heureux ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies ; heureux ceux qui craignent le Seigneur, pas le covid 19 au point de porter un masque alors même qu'ils sont seuls dans leur voiture ! C'est un consentement à l'absurde ! Et de la crainte chaste, qui est la Mère ? La Sainte Vierge : Ego Mater timoris*. Et de la chaste crainte quel est l'objet ? De ne jamais voir le visage de Dieu. Sous l'empire de cette crainte — qui est amour vrai, sincère, fidèle — nous nous épanchons : *Je n'ai demandé qu'une seule chose et ne cesserai de la demander : d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie afin de contempler sa béatitude et d'être protégé comme son temple*. Qui est la Mère de ce bel amour ? La Sainte Vierge : *Ego mater pulchrae dilectionis*.

Si dans nos âmes nous laissons Notre-Dame introduire le bel amour, la chaste crainte, la connaissance révélée et la sainte espérance, nous donnerons du large à Dieu en nous. Nos actes jailliront de lui. Sous l'influence du Saint-Esprit, nous serons agis — *aguntur* — plus que nous agirons. C'est dès à présent notre espérance. Mais de cette espérance sainte, qui est la Mère ? La Sainte Vierge : *Ego Mater sanctae spei*.

Allons donc à notre Mère avec confiance ; ne nous refusons pas à son éducation. Par elle, Dieu nous sera rendu plus proche, et nous lui serons rendus plus accessibles, plus ouverts. Notre-Dame est tout ce qu'elle enseigne. Elle est pour nous un exemple, mais pas seulement ; elle est pour nous un guide, mais pas seulement ; elle agit par persuasion, par rayonnement, par aimantation *comme Tendresse du Père, Beauté du Fils, Pureté vivante de l'Esprit de Dieu*.

Les douze colonnes de l'Église

Par l'abbé Louis-Marie Gélinau

Les quatre notes de l'Église pourraient presque se résumer à la notion de Tradition : « *l'Église c'est Jésus-Christ répandu et continué* », dit Bossuet. En revanche l'Église conciliaire, elle, est en rupture, en opposition à la Tradition.

Le quatrième signe nous manifestant que l'Église Romaine se rattache intimement à Notre-Seigneur est l'apostolicité. Ce mot signifie deux choses : d'une part, l'Église est fondée sur les Apôtres et leur prédication comme sur douze colonnes, et d'autre part, elle est gouvernée par leurs successeurs. Nous verrons ensuite comment cela se réalise dans l'Église Romaine et non pas dans les églises séparées.

Jésus-Christ veut que l'Église transmette la prédication apostolique

Dans le discours après la Cène, mais aussi ailleurs dans l'Évangile, Notre-Seigneur confie aux Apôtres un trésor qu'ils doivent porter jusqu'aux extrémités de la terre. Ce trésor, c'est la Révélation, la doctrine catholique, les sacrements, la messe, la hiérarchie de l'Église. C'est à eux qu'il a dit « *Allez, enseignez toutes les nations en les baptisant...* » (Mt 28, 20). Notre-Seigneur leur promet à cette fin son assistance ainsi que celle du Saint-Esprit : « *Voici que je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.* »

Les Apôtres devront également remettre ce trésor à leurs successeurs afin qu'il soit transmis à toutes les générations. Les apôtres mourront les uns après les autres, mais l'Église de Jésus-Christ continuera par la transmission de cette prédication apostolique. Si une société chrétienne prétend tenir sa doctrine de quelqu'un d'autre que de ces douze qui ont connu Notre-Seigneur, nous saurons alors qu'elle ne se rattache pas à Jésus-Christ.

Seuls les apôtres peuvent, tel saint Paul, s'attribuer la doctrine catholique, parler de "leur évangile" parce

qu'ils ont reçu de Jésus cette mission toute particulière de promulguer la Révélation nouvelle. Personne ne peut prétendre ajouter quelque chose à cette Révélation. Si un pape définit un dogme, il se contente de constater que cette vérité est contenue dans l'enseignement des apôtres. En effet, depuis la mort de saint Jean, la Révélation est close, car les témoins qui nous donnaient la parole même du Christ ne sont plus là. Tertullien condamne les hérétiques qui veulent corriger les apôtres par ce seul argument : « *Que les hérétiques nous prouvent donc qu'ils sont de nouveaux apôtres ; qu'ils montrent que Jésus-Christ est descendu une seconde fois sur la terre, qu'il a de nouveau enseigné, que de nouveau il a été crucifié, qu'il est mort et*

ressuscité derechef, et qu'enfin, il leur a communiqué le pouvoir d'opérer les prodiges qu'il faisait lui-même : c'est à ces traits qu'on reconnaît les vrais apôtres. Qu'ils nous montrent donc à leur tour les miracles qui confirment leur mission. Pour moi, j'en connais un très grand, par lequel ils ont imité les apôtres en sens contraire ; ceux-ci, rendaient la vie aux morts et les hérétiques donnent la mort aux vivants » (De Praescriptione Hereticorum, ch. 30).

Cette transmission est assurée par leurs successeurs

Mais le miracle de l'apostolicité implique autre chose. L'Église prêche la doctrine des apôtres par les successeurs des Apôtres eux-mêmes. Chaque évêque peut montrer sa généalogie qui le fait successeur de l'un des douze choisis par Notre-Seigneur. Ceci est nécessaire pour donner toute sa force à l'argument. Si les apôtres n'avaient pas transmis leurs pouvoirs à des successeurs jusqu'à nous, rien ne nous assurerait que nous sommes dans l'Église des apôtres, c'est-à-dire en définitive, dans l'Église fondée par le Christ.

Il existe, bien évidemment, un pouvoir que les apôtres ne peuvent pas transmettre, c'est celui de fonder l'Église,



mais ils transmettent celui de la diriger, de l'enseigner et de lui donner les sacrements.

Dans l'Église Romaine

Il suffit de visiter la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome pour constater, du moins quant à la lignée des papes, la succession apostolique, ou l'apostolicité de succession. À toute époque le pape régnant peut donner la liste de ses prédécesseurs qui ont rempli les mêmes fonctions que lui, les mêmes que saint Pierre, le premier d'entre eux.

Les évêques aussi peuvent établir leur généalogie. À vrai dire, ils ont une double généalogie : celle de leurs consécrateurs, de ceux qui leur ont donné le pouvoir épiscopal par l'imposition des mains, et celle de leurs prédécesseurs qui étaient bien souvent décédés lorsqu'ils ont été nommés ou consacrés. Quoiqu'il en soit, on pourrait encore aujourd'hui montrer, comme le faisaient déjà les Pères apologistes du deuxième siècle, que le pouvoir épiscopal a été transmis de main en main depuis les Apôtres.

La succession est dite légitime lorsque que les évêques se succèdent dans les mêmes pouvoirs, et pas seulement d'une manière matérielle comme le ferait l'auteur d'un coup d'État. Ils se succèdent en particulier dans la dépendance du Pontife Romain comme le collège apostolique par rapport à saint Pierre.

En évoquant antérieurement la note de catholicité, nous avons aussi montré la continuité temporelle entre la doctrine des apôtres et celle des évêques de tous les temps, nous n'y revenons pas.

Chez les Orthodoxes

Il s'agit de schismatiques plus que d'hérétiques. On pourrait donc penser qu'ils ne se sont pas vraiment coupés des Apôtres. En réalité l'histoire de ce schisme nous montre la rupture de l'apostolicité : Photius, après avoir usurpé le siège de Constantinople, chercha une approbation de Rome. Ne parvenant pas à obtenir la reconnaissance de Nicolas I^{er}, il condamna le pape, montrant ainsi qu'il n'était pas le successeur légitime des évêques de Constantinople puisqu'en refusant la condition d'évêque soumis au pape, il ne leur succédait que matériellement.

À partir de ce moment, il y eut rupture de la succession apostolique. Les Grecs ne sont plus de l'Église catholique, de l'Église des Apôtres. Michel Cérulaire consumma le schisme en 1054 en se proclamant Patriarche universel.

En conséquence, les Églises orthodoxes devinrent nationales et soumises aux ingérences du pouvoir civil.

Chez les Protestants

Les Protestants prétendent remonter aux Apôtres en faisant fi de leurs successeurs, tout au moins de leurs actuels successeurs qui auraient falsifié le dogme. En réalité, comme le montre Marie Carré dans son maître ouvrage, *J'ai choisi l'unité*, les écrits chrétiens les plus anciens sont catholiques sans aucun doute. Ces nouveaux hérétiques renouvellent la lignée des premiers séditieux (Montan, Donat, Manès, Arius ...) qui ont préféré l'Église d'un homme, d'un fondateur, à l'Église du Christ et de ses témoins, les Apôtres.

Ils ont brisé la succession apostolique en nommant de nouveaux évêques, indépendamment du pape et ce, le plus souvent, à l'instigation du pouvoir temporel. C'est le cas pour l'Église anglicane qui se soumet au souverain anglais.

La plupart des autres sectes protestantes refusent jusqu'au pouvoir épiscopal. Il est difficile de concevoir l'apostolicité dans des communautés qui ont une organisation aussi distante de l'institution du Christ.

En conclusion, il faut souligner que les communautés non catholiques ne peuvent prétendre à l'apostolicité. Elles se sont coupées de l'Église qui, seule, a hérité du pouvoir de Pierre. C'est un miracle moral, un fait unique et irréalisable humainement, que cette succession apostolique ait traversé vingt siècles et tant de crises, sans être interrompue. Il s'agit donc bien d'une note par laquelle nous distinguons l'Église fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avec toutes les autres associations prétendument religieuses.

Il faut regretter que l'Église conciliaire, comme nous le disions la dernière fois, imite les communautés non catholiques cherchant comme nouveau fondement la liberté religieuse et le concile Vatican II. Elle refuse encore par là de se manifester comme l'Église apostolique, l'unique Épouse de Jésus-Christ.